

# La Tunisie renforce ses mesures de sécurité

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 3776 - Dimanche 24 janvier 2016 - Prix : 10 DA

Dans le sud du pays

## 12 contrebandiers subsahariens arrêtés

Page 24



Boudiaf inaugure le second centre de traitement de la maladie

## "100% des soins gratuits pour les hémophiles"

Page 2

### Emeutiers d'hier et émeutiers d'aujourd'hui

Par Mohamed Habili

**L**es manifestations pour l'emploi ayant tourné à l'émeute dans plusieurs régions, les autorités tunisiennes ont cru de bonne politique d'y aller d'un couvre-feu dans tout le pays, à croire qu'elles n'écartent pas l'hypothèse que le mouvement revendicatif se développe en une insurrection comparable à celle qui a emporté le régime Ben Ali, voilà maintenant cinq ans. Si leur crainte s'avère fondée, si une décision aussi exceptionnelle n'est pas en l'occurrence un remède excessif par rapport à la nature des troubles en cours, alors bien des choses seront à revoir, et en particulier l'idée qu'une révolution se soit produite en Tunisie, d'où est censé être sorti un nouvel ordre politique. Une révolution exemplaire qui plus est, puisque ses faiseurs ont été récompensés du prix Nobel de la paix. En attendant de voir la tournure que prendront les événements, on ne peut pas ne pas relever la similitude des causes immédiates à l'origine des émeutes ayant conduit à la chute de Ben Ali, il y a cinq ans, et celles d'aujourd'hui : la détérioration des conditions sociales consécutive à un chômage important. A ce point de vue, du reste, le présent est pire que le passé, puisque le taux de chômage était de 10% à la veille de l'insurrection de 2011, et qu'aujourd'hui il est estimé à 15%.

Suite en page 3

### Guéguerre entre le FLN et le RND sur les postes de vice-présidents

# Le blocage continue au Sénat



La chambre haute du Parlement n'a pas encore installé ses nouvelles structures à cause d'une guéguerre entre le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique et celui du Front de libération nationale concernant la répartition des postes de vice-présidents du bureau du Conseil de la nation. Lire page 3

Selon les Douanes algériennes

## Notable baisse des importations des médicaments

Page 4

Littérature

## Lancement du concours de la nouvelle fantastique

Page 13

Réunion du gouvernement après la contestation sociale

# La Tunisie renforce ses mesures de sécurité

■ Face aux tumultes qu'a connus la Tunisie durant ces derniers jours, notamment les mouvements de protestation sociale à Kasserine et dans d'autres villes, la cellule de coordination sécuritaire et de suivi s'est réunie hier, sous la présidence du Chef du gouvernement Habib Essid, pour l'examen de la situation sécuritaire dans le pays.

Par Meriem Benchaouia

Ont pris part à la réunion les ministres de la Défense nationale et de l'Intérieur ainsi que des hauts cadres militaires et sécuritaires. D'après un communiqué de la présidence du gouvernement, la réunion a été l'occasion de faire le point sur la situation sécuritaire et les menaces qui guettent le pays face à l'infiltration de pilliers, de casseurs, de criminels et de contrebandiers dans les mouvements de protestation pacifique pour commettre des actes de violence. Ces derniers agressent les sécuritaires, incendient les postes de police et vandalisent les biens publics et privés ainsi que des espaces commerciaux. Le fait que des terroristes puissent se mêler aux manifestants pour nourrir un climat de tension, perpétrer des actes terroristes et de vandalisme et pour semer le chaos, ont été autant de questions évoquées lors de la réunion de la cellule de coordination sécuritaire. Selon les éléments recueillis, des terroristes projetaient de s'infiltrer sur le territoire tunisien, indique-t-on de même source. La réunion a été l'occasion également d'examiner les moyens de renforcer la coordination et la complémentarité entre les institutions militaire et sécuritaire pour préserver les vies, protéger les biens et faire face aux menaces qui guettent la stabilité du pays et la sécurité des citoyens. La cellule de coordination

sécuritaire a salué les efforts déployés par les sécuritaires et les militaires dans l'accomplissement de leur devoir tout en faisant preuve de discipline et de sacrifice et en étant déterminés à protéger les institutions du régime républicain, la sécurité des citoyens et les biens publics. La cellule a mis en garde contre la persistance des attaques contre les postes de police et les biens publics, relevant que toute personne contrevenant à la décision portant instauration du couvre-feu s'expose à des poursuites judiciaires. Les citoyens, les partis et les composantes de la société civile ainsi que les médias sont appelés à prendre conscience de la situation délicate dans laquelle se trouve le pays et des menaces qui le guettent afin d'éviter tout ce qui est de nature à disperser les efforts des unités sécuritaires dans une conjoncture où il faut rester vigilant et unifier les initiatives pour préserver la sécurité des citoyens et de la nation.

## «Pas de baguette magique»

La contestation s'est rapidement propagée, témoignant de la persistance de l'exclusion sociale dans un pays qui fait figure de rescapé du Printemps arabe, mais ne parvient pas à s'extirper du marasme économique. Vendredi soir, dans une allocution télévisée, le président Béji Caïd Essebsi a jugé la contestation «naturelle» et appe-



lé le gouvernement à élaborer un plan contre le chômage car «il n'y a pas de dignité sans emploi». «Nous n'avons pas de baguette magique pour donner de l'emploi à tout le monde en même temps», a dit pour sa part le Premier ministre, tout en disant «comprendre» le mouvement. Dans certaines villes, des postes de police ont été incendiés et des «saccages» se sont produits dans une banlieue populaire du Grand Tunis. Pour toute la journée et la nuit de vendredi, 261 personnes ont été arrêtées pour troubles et 84 pour violation du couvre-feu, selon le ministère de

l'Intérieur. Après ces violences, les autorités ont décrété à partir de vendredi un couvre-feu nocturne «au vu des atteintes contre les propriétés publiques et privées et de ce que la poursuite de ces actes représente comme danger pour la sécurité de la patrie et des citoyens».

Le chef de l'Etat a mis en garde contre la récupération de la contestation par «des mains malveillantes», évoquant des partis politiques sans les nommer ainsi que le groupe jihadiste Etat islamique (EI), qui a revendiqué les trois attentats majeurs ayant frappé la Tunisie en 2015.

Le président français, François Hollande, a annoncé vendredi un plan de soutien à la Tunisie d'un milliard d'euros sur les cinq prochaines années, visant «à aider les régions défavorisées et la jeunesse, en mettant l'accent sur l'emploi».

Plusieurs organisations, dont la Ligue tunisienne des droits de l'Homme (LTDH) et Oxfam, ont appelé «à l'adoption d'un modèle économique pour la réduction des disparités régionales et des inégalités sociales», en disant leur «déception» face à l'inaction des différents gouvernements.

M. B./Agences

## Boudiaf inaugure le second centre de traitement de la maladie

### "100% des soins gratuits pour les hémophiles"

«L'Algérie est le seul pays qui procure des soins gratuits pour les malades du cancer mais aussi ceux atteints par l'hémophilie», a souligné, hier au CHU de Beni Messous, le ministre de la Santé, ajoutant : «Un budget de deux cent milliards est réservé pour la prise en charge totale de ces malades».

En présence des autorités sanitaires locales et des responsables des laboratoires Bayer Pharmaceuticals, le ministre de la Santé, Abdelmalek Boudiaf a inauguré hier le nouveau centre de traitement de l'hémophilie (CTH) subventionné par Bayer au CHU de Beni Messous, à Alger. Il a déclaré, à ce propos, qu'«afin d'améliorer la qualité de vie de nos malades, ce centre de Beni Messous aux normes internationales ainsi que l'équipe soignante leur offrira des soins efficaces, 100% gratuits, dans une enceinte moderne». Ce projet s'inscrit dans la stratégie de partenariat durable entre Bayer Algérie et les différents acteurs de la santé, ainsi que dans la politique mondiale de Bayer pour le soutien de l'hémophilie à travers la mise en place de cellules de soins spécialisées dans la prise en charge de l'hémophilie, en offrant les aménagements, les équipements et les formations nécessaires à cet effet. Le ministre a fait savoir que ce centre «sera accompagné d'un program-

me d'éducation thérapeutique visant à améliorer la qualité de vie des personnes atteintes d'hémophilie». Elle est due à l'absence ou à la présence anormale de protéines de la coagulation, dites facteurs 8 ou 9. La forme la plus courante de cette maladie est l'hémophilie A, dans laquelle le facteur 8 est déficient ou anormal. C'est une maladie génétique liée au sexe qui s'exprime, sauf dans de rares occasions, chez les garçons et touche une naissance sur 10 000. Pas moins de 400 000 personnes sont atteintes d'hémophilie dans le monde. En Algérie, le nombre d'hémophiles avoisine, selon le chargé de communication de l'association les hémophiles en Algérie, 2 350 cas. Le ministre affirme que ce centre permettra de prendre en charge 3 000 malades d'hémophilie par an. Rappelons qu'un programme de prise en charge spécifique des maladies orphelines, dont l'hémophilie fait partie, a été mis récemment en place par les pouvoirs publics. Un autre comprenant des formations médicales continues dans la prise en charge de l'hémophilie, incluant notamment des échanges scientifiques entre les professionnels algériens de la santé et des centres de référence européens, mais aussi des formations adressées au personnel paramédical, des campagnes de sensibilisation dans les contrées retirées, des formations d'éducation thérapeutique



et sanitaire adressées aux malades dans des lieux de détente, durant notamment la Journée mondiale de l'hémophilie ainsi que les colonies de vacances pour hémophiles.

A rappeler que cette maladie en question est un trouble héréditaire de la coagulation sanguine, caractérisé par des

hémorragies prolongées surtout au niveau des articulations, des muscles et des organes. Et bien qu'on la classe parmi les maladies héréditaires, un spécialiste nous confie que 30% des malades n'ont pas d'antécédents familiaux.

Thininene Khouchi

— Guéguerre entre le FLN et le RND sur les postes de vice-présidents —

## Le blocage continue au Sénat

■ La chambre haute du Parlement n'a pas encore installé ses nouvelles structures à cause d'une guéguerre entre le groupe parlementaire du Rassemblement national démocratique et celui du Front de libération nationale concernant la répartition des postes de vice-présidents du bureau du Conseil de la nation.

Par Nacera Chennafi

Six vice-présidents du bureau du Conseil de la nation, neuf présidents de ses commissions permanentes, ainsi que les présidents des trois groupes parlementaires constituent les instances et organes d'organisation et de fonctionnement internes du Conseil de la nation. Il est à noter que la question des présidents des groupes parlementaires a été réglée le jour de l'installation des nouveaux parlementaires mais pour les postes de vice-présidents, rien n'a pas été tranché.

Il est à noter que ce renouvellement devrait intervenir à la suite de la validation récemment de la qualité de mandat des nouveaux membres parlementaires après le renouvellement de la moitié du Conseil de la nation, le 29 décembre dernier et de la réélection à l'unanimité de Abdelkader Bensalah à la tête de l'institution.

Les nouveaux membres du Conseil de la nation, dont 48 nouveaux élus et 30 (24+6) désignés par le chef de l'Etat ont été installés le 10 janvier après la proclamation par le Conseil constitutionnel des résultats définitifs de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation au nombre de 48, issus du scrutin qui s'est déroulé le 29 décembre 2015 et de l'annonce de la moitié des membres du tiers présidentiel faite au début du mois en cours. Ce qui complète la composition définitive des 144 membres siégeant au Conseil de la nation dont les deux tiers sont élus au suffrage universel indirect et le tiers restant est désigné par le président de la République. La durée du mandat de sénateur est fixée par la Constitution à 6 ans et sa composition est renouvelée par moitié tous les trois ans.



Ph/D. R.

Cependant, les groupes parlementaires du FLN et du RND ne se sont pas encore entendus sur la répartition des fonctions notamment celles des vice-présidents du bureau du Conseil de la nation. A cet effet, des tentatives de rapprochement n'ont toujours pas abouti.

Le Front de libération nationale conteste toujours les résultats proclamés par le Conseil constitutionnel. Car pour le vieux parti, le FLN est majoritaire au niveau de la chambre haute du Parlement avec 27 sénateurs à l'issue du dernier renouvellement partiel du Conseil de la nation, alors que les résultats proclamés par le Conseil constitutionnel parlent de 23 sièges.

Le FLN a rallié à ses rangs, trois sénateurs qui sont des militants du parti mais se sont présentés à ladite élection comme candidats indépendants du fait

qu'ils n'ont pas été choisis dans les primaires.

Ce n'est pas tout puisque la direction du FLN a annoncé qu'un sénateur de la wilaya de Souk Ahras a aussi rejoint le groupe parlementaire du FLN, cependant, sur le plan réglementaire, ces postes ne semblent pas être comptés. De son côté, le Rassemblement national démocratique demande l'application de la loi, en se basant sur les résultats proclamés par le Conseil constitutionnel. Le parti a obtenu 18 nouveaux sièges ce qui lui permet d'avoir en tout 43 sénateurs.

Suite aux élections pour le renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation qui ont eu lieu le 29 décembre dernier, le parti du Front de libération nationale (FLN) est arrivé en tête avec 23 sièges, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 18 sièges, les indépendants en troisième position avec quatre sièges, suivis du Front des forces socialistes (FFS), avec deux sièges et d'El-Fadjr El-Djadid avec un siège.

Il est à noter qu'en dehors des enjeux politiques, les postes des différentes structures du Conseil de la nation ont aussi des avantages financiers que personne n'est prêt à céder.

L'opération d'installation des organes et structures internes permettra à la deuxième chambre du Parlement de débiter de plein droit la nouvelle année 2016 de la sixième législature de cette institution sachant que le Parlement attend le projet de révision de la Constitution soumis il y a deux semaines au Conseil constitutionnel par le président Bouteflika.

N. C.

### Activités partisanes

## L'ANR appelle ses députés à voter en faveur de la révision de la Constitution

Le conseil national de l'Alliance nationale républicaine (ANR) a appelé, samedi à Alger, le groupe parlementaire du parti à voter en faveur du projet de révision de la Constitution et à œuvrer pour son aboutissement au niveau du Parlement, estimant que ce projet «se veut un prolongement des réformes politiques initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika».

Au terme des travaux de sa 4<sup>e</sup> session ordinaire, le conseil national de l'ANR a appelé le groupe parlementaire «à voter en faveur du projet de révision de la Constitution et à œuvrer pour son aboutissement au niveau des deux chambres du Parlement», précisant que ledit projet «consacre la ferme volonté des autorités de parachever et d'approfondir les réformes politiques à travers

une démocratie apaisée et participative». Le conseil a chargé la direction du parti et les structures locales de lancer une campagne de sensibilisation à travers les wilayas pour mettre en avant les aspects positifs du projet de révision de la Constitution, et de poursuivre les concertations avec les autres formations politiques pour traduire le contenu de ce projet.

Le projet de révision de la Constitution consacre «l'aspiration légitime de la société à davantage d'ouverture, de droits et de libertés», a déclaré le SG de l'ANR, Belkacem Sahli à la presse, ajoutant qu'«il consolide plusieurs acquis démocratiques, notamment en ce qui a trait à la préservation de l'unité et des fondements de l'identité nationale, et le renforcement de l'Etat de droit».

Ledit projet vise, a-t-il soutenu, à réduire les disparités sociales et à affirmer la place des jeunes et de la communauté nationale à l'étranger, saluant par la même occasion «la constitutionnalisation des principes de souveraineté de la politique extérieure, notamment le rejet de l'ingérence dans les affaires internes des pays, en privilégiant le règlement pacifique des conflits».

Concernant les questions qui n'ont pas été évoquées exhaustivement, à l'instar de la «transhumance politique», l'ANR propose, à cet effet, de traiter cette question par une «loi organique au lieu d'un seul article dans la Constitution» et «à déchoir de son mandat, le député ou l'élu local qui ne remplit pas ou ne remplit plus les conditions de son éligibilité».

Slim O.

### LA QUESTION DU JOUR

## Emeutiers d'hier et émeutiers d'aujourd'hui

suite de la page Une

Si en politique aussi il est vrai, comme on le répète souvent, que les mêmes causes produisent les mêmes effets, alors pas de doute à avoir, le gouvernement en place est condamné à tomber à son tour à plus ou moins brève échéance. Il serait néanmoins surprenant que les choses aillent jusqu'à cette extrémité. Pas de crainte à nourrir pour Béji Caïd Esbssi, il ne semble pas qu'il doive suivre Ben Ali dans l'exil. Il se peut pourtant que ce soit les mêmes foules, composées des mêmes personnes, qui se soient soulevées à cinq ans d'intervalle. Ce qui a sûrement changé et qui pour ce qui le concerne ne peut être approché par aucune statistique, c'est l'état d'esprit des émeutiers, quand bien même ils seraient les mêmes alors et maintenant. Il y a cinq ans, les sans-travail comme Mohamed Bouazizi n'avaient encore renversé aucun président. Ils se sentaient méprisés, et probablement n'avaient-ils pas d'eux-mêmes une haute opinion. L'immolation par le feu n'est pas l'expression de la révolte, mais d'un désespoir sans recours. Les chômeurs d'aujourd'hui ne sont pas dans les mêmes sentiments : ils se pensent comme des citoyens, à ce titre ils ont des droits, dont celui de gagner décemment leur vie. Ils occupent la rue non pas pour détruire le système, encore qu'il y ait parmi eux des casseurs et des pilleurs, mais pour le forcer à écouter leurs doléances, à s'occuper de leurs problèmes, mais toutes autres affaires cessantes. Mohamed Bouazizi ne se serait pas immolé si on lui avait permis de continuer dans son commerce de survie. C'est parce qu'on ne le laissait même pas vivre qu'il a mis, sans le vouloir, le feu aux poudres, en s'immolant. Les Bouazizi d'aujourd'hui n'ont pas la vocation du martyr, pour leur part. Ils veulent des emplois, tout de suite, et de préférence des emplois de fonctionnaires, vu qu'ils sont dans une large proportion détenteurs de diplômes universitaires, et qu'ils mettent la sécurité de l'emploi au-dessus de toute autre considération. Des chômeurs exigeants et impatient qui veulent arracher leur place au soleil, et qui pour cela sont prêts à payer de leur personne et à faire des dégâts. On ne sait pas s'ils font semblant ou s'ils croient vraiment que le gouvernement a les moyens de leur donner des emplois, à tous autant qu'ils sont.

M. H.

Selon les Douanes algériennes

# Notable baisse des importations des médicaments

■ La baisse en valeur des importations, constatée depuis le début de l'année, a concerné l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques tandis que le recul des quantités importées a touché seulement les médicaments à usage humain, contrairement à celles des produits destinés à la médecine vétérinaire et des produits parapharmaceutiques qui ont affiché des hausses.

Par Sofia F.

Les importations des produits pharmaceutiques ont reculé à 1,96 milliard de dollars (md usd) en 2015 contre 2,52 mds usd en 2014, soit une baisse de 21,98%, a appris l'APS auprès des Douanes.

Quant aux quantités importées, elles ont également connu une baisse mais à un moindre rythme en s'établissant à 26 914,5 tonnes contre 31 785,2 t, soit un recul de 15,32%, précise le Centre national de l'informatique et des statistiques des douanes (Chis).

La baisse en valeur des importations, constatée depuis le début de l'année, a concerné l'ensemble de la composante des produits pharmaceutiques



Travaux du Conseil exécutif de l'UA

## Lamamra mercredi à Addis-Abeba

LE MINISTRE d'Etat, ministres des Affaires étrangères et de la Coopération Internationale, Ramtane Lamamra, conduira la délégation algérienne à la 28<sup>e</sup> session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), prévue mercredi et jeudi prochains à Addis-Abeba (Ethiopie), a indiqué hier un communiqué de son département ministériel.

Cette réunion intervient en préparation de la 26<sup>e</sup> session ordinaire du Sommet de l'UA, placée cette année sous le thème «des droits de l'homme avec une attention particulière sur les droits de la femme».

Le ministre d'Etat prendra également part, à compter d'aujourd'hui et jusqu'à mardi, à la retraite du Conseil exécutif qui sera consacrée à «la mise en œuvre de l'Agenda 2063 à travers l'examen de différentes actions prioritaires identifiées par les chefs d'Etat, en termes de développement du continent, de renforcement des capacités africaines et de rationalisation des méthodes de travail de l'UA», ajoute la même source.

L'Algérie est membre du Comité ministériel de l'UA, chargé du suivi de la mise en œuvre de l'Agenda 2063, rappelle-t-on.

A ce titre, M. Lamamra présidera, durant cette retraite, la session consacrée «aux capacités pour la mise en œuvre de l'Agenda continental par les différents acteurs aux niveaux national, régional et continental».

Il sera également question de «la rationalisation et du renforcement des structures de la Commission de l'UA», précise encore le ministère.

L. O.

tandis que le recul des quantités importées a touché seulement les médicaments à usage humain, contrairement à celles des produits destinés à la médecine vétérinaire et des produits parapharmaceutiques qui ont affiché des hausses.

La facture des médicaments à usage humain (95% de la facture globale des importations des produits pharmaceutiques) s'est chiffrée à près de 1,87 md usd en 2015 contre 2,41 mds usd en 2014 (-22,53%).

Les quantités importées sont passées à 24 560,65 t contre 29 808,67 t (-17,61%).

Les importations des produits para-pharmaceutiques se sont établies à 68,64 millions usd (1 673,4 t) contre 72,52 millions

usd (1 406,93 t), soit une baisse de 5,35% en valeur et une hausse de 18,94% en quantité.

Quant aux médicaments à usage vétérinaire, leurs importations ont atteint 29,47 millions usd (680,45 t) contre 36 millions usd (569,58 t), soit un recul de 18,14% en montant et une hausse de 19,47% en quantité.

La baisse en valeur des importations des médicaments s'explique essentiellement par une meilleure négociation des prix auprès des laboratoires étrangers, avait déjà indiqué le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière.

«Nous avons adopté une nouvelle méthodologie de fixation des prix, basée sur la compari-

son des prix à l'international afin d'obtenir les meilleurs prix en Algérie lors de l'enregistrement des produits, dans le cadre de la maîtrise de la facture des importations», selon le directeur des produits pharmaceutiques auprès de ce ministère.

Cette nouvelle méthodologie a permis d'obtenir une baisse d'au moins 10% par rapport aux marchés européens, avait précisé le même responsable.

A rappeler aussi que dans le cadre de la rationalisation des importations des médicaments, un arrêté ministériel a fixé, en décembre dernier, la liste des produits pharmaceutiques à usage humain et matériels médicaux fabriqués en Algérie qui sont interdits à l'importation.

Il s'agit de 357 médicaments composés de comprimés, crèmes et pommades dermatiques, solutions injectables, suppositoires, pommades ophtalmiques et de sirop.

S'ajoute également une liste de onze matériels médicaux fabriqués localement et qui sont aussi interdits à l'importation telles les seringues, compresses et bandes de gaze et le bicarbonate de soude pour dialyse.

Dans ce cadre, cet arrêté ministériel note avoir prises toutes les mesures nécessaires en vue de la satisfaction des besoins du marché national en produits pharmaceutiques figurant sur la liste des produits interdits à l'importation.

S. F./APS

## Oran célèbre le 1<sup>er</sup> anniversaire

### Il y a une année, Sidi El-Houari était classé «secteur sauvegardé»

Plusieurs festivités ont été organisées, jeudi à Oran, pour célébrer le premier anniversaire du classement du quartier de Sidi El-Houari comme «secteur sauvegardé».

Différentes expositions et un défilé ont marqué les festivités qui se sont déroulées en présence des autorités locales et des habitants de ce quartier populaire.

Plusieurs institutions et associations ont organisé des expositions dans cette vieille cité portant, entre autres, sur les monuments historiques, les actions entreprises en vue de

restaurer certains sites, d'anciennes photos de ce quartier mythique ainsi que les anciens effets vestimentaires d'Oran.

Par ailleurs, un défilé regroupant toutes les parties prenantes de cette célébration a eu lieu en début d'après-midi. Ce défilé a été lancé à partir de la pêcherie pour marquer une halte devant le mausolée de Sidi El-Houari, et finir à la place de la République, au cœur du quartier populaire.

Ces festivités ont constitué une opportunité pour les responsables locaux qui ont sen-

sibilisé la population et le mouvement associatif, ainsi que les responsables des différentes institutions, sur la nécessité de préserver ce vieux quartier qui recèle quelque 64 sites historiques.

Il est à rappeler que le quartier de Sidi El-Houari a été classé «secteur sauvegardé» en vertu d'un décret exécutif daté du 22 janvier 2015 portant création et délimitation du secteur sauvegardé de la «vieille ville» de Sidi El-Houari et paru au Journal officiel le 8 février 2015.

Kamel L.

## Béjaïa

### La première section de 50 km livrée en septembre

Une partie de la pénétrante autoroutière reliant Béjaïa à Bouira sera livrée le mois de septembre prochain. C'est ce qu'a annoncé M. Ourabah, directeur des travaux publics de la wilaya de Béjaïa, la semaine passée. Les travaux de réalisation avancent très et la section de 50 km, située entre Ahnif et Ouzellaguen, sera ouverte au trafic routier dès le mois de sep-

tembre s'il n'y a pas de difficultés, ajoute le même responsable qui a souligné qu'un échangeur sera réalisé pour rejoindre la RN 26, sans préciser s'il sera réalisé à Allaghan ou pas, pour les usagers qui aimeraient atteindre la ville de Tazmalt et Allaghan, Ighil-Ali, Boudjéllil, Béni M'likeche et Aït R'zine. Il a affirmé que 40% des réseaux se trouvant sur le tracé

de cette autoroute ont été déplacés et le chantier est renforcé en équipements et en main-d'œuvre. Actuellement, il fonctionne à trois équipes et en trois fois huit sans interruption. Cependant, les travaux ont été suspendus pendant plusieurs semaines, pour ne pas dire mois, au niveau de la partie nord du tunnel de Sidi-Aïch en raison de certaines difficultés

techniques, à savoir des menaces d'effondrement de bâtisses de quelques riverains. Il reste des réseaux électriques qui posent toujours problème, avons-nous appris. «Le creusement du tunnel a été repris après le relogement des familles dont les bâtisses ont été déstabilisées par les travaux», poursuit-il.

H. C.

Forum de Davos/Activité industrielle

# Bouchouareb souligne les défis de l'Algérie

■ Le ministre de l'Industrie et des Mines, Abdesselam Bouchouareb, a souligné, au Forum économique mondial de Davos (Suisse), les défis de l'Algérie pour renouer avec l'activité industrielle et lui permettre d'absorber la réduction du rythme d'extraction des hydrocarbures et d'entrer dans les transitions technologiques et énergétiques.



Par Souad L.

Lors de sa participation à un panel de ce Forum, qui a été consacré aux voies et moyens de bâtir des économies arabes plus résilientes, le ministre a aussi énuméré les objectifs des pouvoirs publics, a indiqué le ministère dans un communiqué. Il s'agit de

parvenir à un taux de croissance de l'industrie manufacturière à deux chiffres, seul moyen de redonner à l'industrie son rôle moteur dans le développement économique du pays, et de porter les exportations du pays hors hydrocarbures à un niveau significatif à l'horizon 2020, a détaillé le ministre. Il a également cité la mise en œuvre de leviers pour

l'avenir axés sur la maîtrise du développement technologique, l'établissement et la promotion d'un système national d'innovation et de qualité nationale. Lors des travaux de ce panel sur les économies arabes consacré aussi à l'accélération des réformes tout en répondant aux impératifs sociaux et sécuritaires que connaît cette région, le

ministre a saisi cette opportunité pour souligner que «sans stabilité politique, il ne peut y avoir un vrai développement économique. C'est l'expérience de l'Algérie qui nous l'apprend». M. Bouchouareb a également pris part à d'autres panels consacrés essentiellement au prochain défi de l'Afrique, à la stabilisation du Moyen-Orient et à l'économie numérique. S'agissant du panel relatif au prochain défi de l'Afrique auquel plusieurs hauts responsables africains ont pris part, M. Bouchouareb a évoqué les opportunités que recèle ce continent, la présence des facteurs-clés de relance de la croissance avec une augmentation de l'investissement et de l'épargne, une croissance des exportations plus forte, un cadre juridique et réglementaire amélioré et une stabilité macroéconomique globale. Il a soutenu que l'Afrique devrait relever le défi d'édifier un modèle de croissance inclusive, en soutenant les efforts de lutte contre la pauvreté, et une croissance qui profite au peuple africain. En marge de la tenue de ce

Forum mondial, le ministre a eu une série d'entretiens avec des P-dg de groupes industriels ainsi qu'avec des responsables exécutifs de ce Forum où il a été question d'approfondir la coopération entre l'Algérie et cette organisation internationale. A rappeler que la 46<sup>e</sup> réunion annuelle du Forum économique mondial de Davos (WEF), tenue du 20 au 23 janvier en cours dans la station de sports d'hiver de Davos (canton des Grisons, Suisse), a accueilli plus de 2 500 participants en provenance de 140 pays, dont des chefs d'Etat et de gouvernement ainsi que des ministres, chefs d'entreprise, économistes, organisations internationales et ONG.

S. L./ APS

## Appareils à gaz

### De nouvelles dispositions pour renforcer le contrôle

De nouvelles dispositions réglementaires visant le renforcement du contrôle de conformité des appareils à gaz sur le plan sécurité seront bientôt mises en œuvre, a indiqué, à Alger, un responsable au ministère du Commerce. Ces dispositions, obéissant à des normes internationales, seront contenues dans un arrêté interministériel qui signé bientôt par plusieurs ministères dont le Commerce, l'Industrie et les Mines et l'Énergie, a souligné le directeur de la qualité au ministère, Sami Koli, lors d'une visite du ministre du secteur au Laboratoire national d'essai (LNE). Ainsi, poursuit-il, ces dispositions viennent combler un vide juridique en la matière et permettront de contrôler tous les appareils à gaz (cuisinières, chauffages et chauffe-bain...) importés ou fabriqués localement afin d'éviter les risques d'accident domestique. «L'objectif du texte est d'assurer à ce qu'il n'y ait, sur le marché national, que des produits hautement sécurisés et répondant aux dispositions réglementaires internationales», a-t-il dit. Selon le même responsable, le contrôle sera assuré par la section

du contrôle de la qualité des produits industriels à Constantine qui «statuera sur ce genre de non-conformité» dans les jours à venir grâce à ce dispositif réglementaire. Le nombre de décès par inhalation de gaz a atteint des proportions alarmantes ces dernières années en Algérie. Le monoxyde de carbone, qualifié de «tueur silencieux», est la principale cause d'intoxication accidentelle en milieu domestique, selon le ministère du Commerce. Rien que pour cette semaine, 14 personnes ont péri par asphyxie au monoxyde de carbone et 14 autres ont été secourues et sauvées à travers le territoire national, selon un bilan de la Protection civile. Pour rappel, une enquête menée par les services de contrôle du ministère du Commerce sur les appareils de chauffage à gaz a conclu que la quasi totalité des appareils contrôlés étaient non conformes aux normes exigées. Conduite entre fin 2014 et début 2015, cette enquête, effectuée à la suite d'une progression alarmante des cas d'accidents mortels liés à l'inhalation de monoxyde de carbone, indique que sur un total de 158 échantillons

d'appareils importés ou fabriqués localement, 155 étaient non conformes, soit près de 98% des appareils de chauffage contrôlés. Par ailleurs, la réception du projet du laboratoire d'essai, qui va assurer le contrôle de la conformité des produits industriels, est prévue pour mars 2016 alors que sa mise en service dépendra de l'acquisition d'équipements techniques et scientifiques d'analyse et d'essais, selon les données fournies à l'occasion de cette visite. Le coût du projet a atteint plus 800 millions de dinars. Le Laboratoire national d'essais, premier du genre en Algérie, devra contribuer à la lutte contre les produits industriels non conformes et contrefaits qui constituent un danger pour le consommateur. Il sera doté de 12 départements spécialisés, entre autres, dans l'analyse physico-chimique et microbiologique de différents produits industriels. Il s'agit surtout des appareils électroménagers, des jouets, des tissus et cuirs, des pièces de rechange, des fournitures scolaires, des produits d'emballage, des détergents, ainsi que des produits cosmétiques.

Ali O.

## Le Brent à 31,53 dollars le baril

### Le pétrole termine la semaine en hausse

Les cours du pétrole s'affaichaient en forte hausse en fin d'échanges européens, les cours du brut profitant du retour à une certaine sérénité sur les marchés financiers après avoir fortement chuté depuis le début de l'année. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars valait 31,53 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 2,28 dollars par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour la même échéance prenait 2,08 dollars à 31,61 dollars. Les cours du Brent et du WTI, après avoir perdu depuis le début de l'année environ 30% de leur valeur, ont amorcé une repri-

se jeudi après la publication des derniers chiffres sur les réserves américaines de brut, qui ont montré un fort déclin des stocks de produits distillés (-1 million de barils). Selon Christopher Dembik, analyste chez Saxo Banque, c'est «une conjonction de facteurs qui explique cette forte remontée : le rebond technique inévitable» après la forte chute subie par les cours depuis début janvier, «l'effet d'entraînement sur les autres marchés provoqué par le rebond des indices dans la foulée de Mario Draghi», le président de la Banque centrale européenne et «l'éventuelle levée des sanctions contre la Russie». Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a en effet réaffirmé vendredi que si la Russie

appliquait pleinement les accords de Minsk pour régler le conflit dans l'est de l'Ukraine, les sanctions qui pèsent sur Moscou pourraient être levées dans les prochains mois. Cela «pourrait permettre de favoriser le retour des capitaux étrangers dans le pays, un préalable nécessaire pour que l'industrie pétrolière russe demeure compétitive», observait M. Dembik. Avec la reprise des Bourses, elles-mêmes entraînées jeudi par un discours volontariste du président de la BCE européenne, Mario Draghi, on voit que «les esprits se calment et on peut envisager le marché plus logiquement», commentait Phil Flynn, analyste chez Price Futures Group.

N.T.

## Venezuela Le Parlement rejette l'état d'urgence économique» du président Maduro

LE PARLEMENT vénézuélien a rejeté l'état d'urgence économique décrété par le président Nicolas Maduro, une initiative qui se voulait une réponse à la situation critique du pays sud-américain, où pénuries au quotidien et inflation galopante suscitent un mécontentement populaire. Le décret, instituant cet état d'urgence pour 60 jours dans un pays en pleine crise économique, avait été pris par le chef d'Etat le 15 janvier mais devait être validé par les parlementaires. «Nous rejetons le décret car c'est encore la même chose (...) La cause du problème c'est un modèle économique qui a failli», a déclaré le député d'opposition José Guerra, président de la commission spéciale chargée d'évaluer cette mesure. Peu avant le vote, le président Maduro avait accusé l'opposition de «tourner le dos» au Venezuela et de choisir la voie de la «confrontation stérile». José Guerra a expliqué vendredi à la chaîne Globovision que l'opposition présenterait une série de propositions pour faire face, à sa manière, à la situation : «Notre intérêt est que cette crise se résolve, mais elle ne va pas se résoudre avec les politiques du gouvernement». L'opposition, mais aussi les syndicats et les milieux d'affaires, craignaient que le décret menace la propriété et l'entreprise privées, détruise le pouvoir d'achat et nuise à l'emploi, rejetant de manière globale la poursuite des mêmes stratégies inefficaces face à la crise. R.E.

Tizi-Ouzou

# Les éleveurs invités à moderniser la culture de sorgho fourrager

■ Les éleveurs de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été invités par un expert en nutrition fourragère animalière à moderniser la culture et la production de sorgho fourrager, pour améliorer sa productivité.

Par Salim L./APS

Abizar Saïd qui a donné, ce week-end à l'Institut de technologie moyen agricole spécialisé en agriculture de montage (ITMAS) de Boukhalfa, une communication sur les nouvelles techniques de culture du sorgho fourrager, a exhorté les agriculteurs locaux à faire appel aux nouvelles techniques de culture, de production et de stockage du sorgho fourrager pour augmenter le rendement et obtenir un fourrage de meilleure qualité. Lors de cette rencontre, organisée par la direction locale de services agricoles (DSA) en collaboration avec l'ITMAS, ce même spécialiste a relevé que la méthode traditionnelle pratiquée localement et qui consiste à produire du sorgho séché qui est ensuite bottelé, «ne permet



PH. &gt; D. R.

pas d'obtenir une grande quantité de cet aliment». «En outre, cette méthode réduit la valeur nutritive du sorgho qui est pourtant très intéressant en raison de sa richesse en nutriments», a-t-il soutenu. La nouvelle méthode exposée consiste à produire des fourrages verts en fauchant le sorgho encore vert puisqu'il ne sera pas bottelé mais plutôt enrubbanné. L'agriculteur peut pratiquer (entre mai et octobre, voire novembre) plusieurs fauchages, en utilisant le sorgho dit multi-coups qui repousse au bout d'un mois. «Le procédé d'enrubannage permet de

conserver un fourrage vert et de haute valeur nutritive, et d'en disposer toute l'année puisqu'il se conserve un an, contrairement au bottelage effectué sur un fourrage sec», a expliqué M. Abizar. Ainsi produit, ce fourrage peut être utilisé comme ration de base en raison de sa bonne teneur en sucres solubles, en énergie et en protéines, pour l'alimentation du bétail, a-t-il fait remarquer, soulignant que le sorgho enrubbanné est plus digeste que l'aliment sec, réduisant ainsi les problèmes gastriques chez l'animal. Le directeur de l'ITMAS,

Tamene Saïd, a, pour sa part, annoncé que l'établissement qu'il dirige participe à cet effort destiné à améliorer la production fourragère en général et la culture du sorgho en particulier. A cet effet, il est prévu de lancer en mars prochain, un site de démonstration pour développer la culture du sorgho selon les normes présentées lors de cette rencontre. Le suivi technique de cette culture sera assuré par l'ITMAS en collaboration avec un spécialiste turc en culture fourragère, a informé M. Tamene.

S. L./APS

Ouargla

## Trois nouvelles structures de formation pour la session de février

Trois nouvelles structures viendront renforcer de 800 nouvelles places les capacités d'accueil du secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Ouargla, en prévision de la session de février, a-t-on appris du directeur local du secteur. Il s'agit de centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) dans les communes de Blidet-Amor et El-Borma, d'une capacité respective de 300 et 200 places, tous deux dotés d'un internat de 60 lits, a indiqué Ali Haouès. La troisième structure concerne un institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSPF) de 300 places dans la circonscription administrative de Touggourt (160 km au nord de Ouargla), qui assurera, dans une première

phase, une formation dans les spécialités du bâtiment et des travaux publics, a-t-il ajouté. Ces nouvelles installations permettront de porter la capacité d'accueil globale à plus de 15 700 places à travers toute la wilaya, d'améliorer les conditions de formation et de fournir une main-d'œuvre qualifiée, notamment dans les zones reculées, a estimé le même responsable. Elles viendront s'ajouter à un patrimoine existant à travers les 21 communes que compte la wilaya et constitué de 15 CFPA, quatre INSPF, 40 sections détachées en milieu rural, 14 établissements privés agréés de la formation, en plus d'un institut de formation et de l'enseignement professionnels spécialisés dans la formation et le recyclage des

personnels du secteur. Les structures du secteur sont encadrées par 536 enseignants répartis entre enseignants de la formation professionnelle (282), enseignants spécialisés de la formation et de l'enseignement professionnels de niveau Un (103) et de niveau Deux (151), a également fait savoir M. Haouès. Le secteur dispose aussi de onze internats totalisant 1 200 lits et autant de demi-pensionnats d'une capacité globale de 2 000 repas/jour. Au moins 6 487 nouveaux stagiaires sont attendus pour cette session de février et porteront à 15 763 l'effectif global des stagiaires de la formation professionnelle dans la wilaya de Ouargla.

Hani A.

Oran

## Plus de 10 000 cartes d'agriculteurs et d'éleveurs délivrées

Pas moins de 10 250 cartes professionnelles ont été délivrées aux agriculteurs et éleveurs d'Oran depuis le lancement de cette opération en 1996 dont seulement 752 sont détenues par des femmes, a-t-on appris auprès de la Chambre de l'agriculture de la wilaya. Adoptée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural dans le cadre de la modernisation du secteur, cette carte facilite à son détenteur l'accès aux crédits, à l'instar du Rfig et Ettahadi, a indiqué le secrétaire général de

la Chambre de l'agriculture, Zeddah Lahouari, en marge du Salon international de l'agriculture, ouvert mercredi au Centre des conventions d'Oran (CCO). Ce document, qui ouvre également droit au soutien agricole, permettra d'assainir la liste des agriculteurs pour le développement du secteur, a-t-il ajouté. «Le nombre des cartes délivrées ne reflète pas le véritable nombre d'agriculteurs dont une bonne partie n'adhère pas à la Chambre de l'agriculture», a toutefois fait remarquer M. Zeddah, souli-

gnant que la Chambre continue de sensibiliser les fellahs sur la nécessité de se faire immatriculer et se doter de cette carte. Le bilan de la reconnaissance de la qualité d'agriculteur et de la délivrance des cartes professionnelles recense quelque 752 femmes actives dans le secteur dans la wilaya d'Oran. Un nombre jugé «réduit» par le même responsable qui estime que l'agriculture figure encore parmi les «métiers d'hommes».

N.O./agences

Annaba

## 1 100 logements sociaux à réceptionner avant fin 2016 à El Bouni

UN TOTAL de 1 100 logements publics locatifs (LPL) en réalisation à la nouvelle zone d'extension urbaine d'Ain Djebara, dans la commune d'El Bouni (Annaba), sera réceptionné «avant fin 2016», a-t-on appris lors d'une sortie du wali, Youcef Chorfa, dans cette commune. Ce quota est inscrit dans le cadre d'un programme d'habitat totalisant 1 750 LPL dans cette zone qui s'étend sur 45 hectares, selon des explications fournies au cours de cette visite au premier responsable de la wilaya. M. Chorfa a insisté sur le lancement des opérations de raccordement aux réseaux de l'eau potable, du gaz naturel et de l'électricité, tout en veillant à accélérer la réalisation des structures de proximité (établissements scolaires, structures de santé et de sécurité). La création de zones d'extension urbaine dans les régions de Boukhadra et de Bouzaâroua (El Bouni), à El Kalitousa (Berrahal), en plus de la nouvelle ville de Draâ Errich, a permis la localisation des programmes d'habitat totalisant plus de 30 000 unités, tous segments confondus, destinées à répondre à la demande et à lutter contre la prolifération des bidonvilles. Pas moins de 3 000 habitations vétustes réparties sur les communes de Sidi Amar, d'El Bouni, de Berrahal, d'El Hadjar et d'Annaba seront éradiquées avant la fin de l'année en cours, a-t-on indiqué.

R.R.

## Skikda Augmentation du niveau de trois barrages

TROIS parmi les quatre barrages de la wilaya de Skikda ont vu leur niveau augmenter de manière «notable» à la faveur des dernières précipitations, a indiqué le directeur des ressources en eau, Abdelmalek Kaouche. Les barrages de Beni Zid, de Zit Enba et de Kenitra, d'une capacité respective de 39, 116 et 117 millions de m<sup>3</sup>, sont actuellement remplis à 93, 72 et 77 %, ce qui permet de sécuriser la fourniture du précieux liquide aux populations des communes d'Azzaba, de Tamalous et de Beni Oulbane, selon le responsable. Le barrage de Zerdaza (33 millions de m<sup>3</sup>), situé dans la commune d'El Harrouch et qui est le plus ancien ouvrage hydraulique de la wilaya de Skikda (construit en 1926), ne dépasse pas les 25 % en termes de remplissage à cause du manque de pluie dans cette zone, a-t-il ajouté. Le volume des eaux emmagasinées dans les trois premiers barrages cités sont jugés satisfaisants pour répondre aux besoins de la population de la wilaya en matière d'irrigation agricole et d'alimentation en eau potable durant les trois prochaines années, a encore affirmé M. Kaouche. Pour rappel, trois nouveaux ouvrages, inscrits au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), sont en projet dans les communes d'Oued Zehour, de Ramdane-Djamel et de Bouchtata. A.F./APS



Libye

# L'entrée en fonction du gouvernement cruciale pour l'avenir du pays

■ Le Parlement libyen de Tobrouk, reconnu par la communauté internationale, doit se réunir dans les prochains jours pour approuver la composition du gouvernement d'union nationale pour qu'il entre en fonction.

Par Kamel D.

Le nouveau gouvernement, annoncé le 19 janvier, après un long processus, a pour mission de rassembler les factions rivales du pays dans le cadre d'un plan soutenu par les Nations unies, en ce moment crucial pour sortir de la crise politique et sécuritaire qui le secoue depuis la chute de l'ancien régime en 2011, en plus d'une grave crise économique. Mais sans la bénédiction de l'ensemble de la population, il sera difficile pour le nouveau staff gouvernemental de régner sur l'ensemble du pays dirigé depuis 2014 par deux gouvernements et Parlements rivaux, les uns basés à Tripoli, et les autres les seuls reconnus par la communauté internationale dans l'Est. La nouvelle équipe, composée de 32 ministres représentant trois régions, Barka, Fezzan et Tripoli et dirigée par l'homme d'affaires tripolitain Fayed el Serraj, doit avant d'entrer en fonction être approuvée par une majorité des deux tiers au sein du Parlement reconnu, qui a échoué à deux reprises à tenir une séance en l'absence de quorum. Ce gouvernement, constitué après consultation pendant plusieurs semaines d'une commission ad hoc mise en place après l'accord politique du 17 décembre, a siégé à l'étranger, à Tunis. Il va falloir attendre qu'un certain nombre de parlementaires, présents en Tunisie ou en Egypte pour des raisons de sécurité, acceptent de rentrer à Tobrouk, de siéger et ratifier l'accord parainé par les Nations unies, et voter les pouvoirs du gouvernement d'union, selon les médias libyens. S'il devient opérationnel, ce sera une étape importante pour la stabilisation du pays, qui pourrait efficacement faire reculer le groupe terroriste autoproclamé Etat islamique (EI/Daech), qui jusqu'à présent prospère en raison du vide institutionnel et politique dans le pays.

## Le gouvernement formé après un long processus

Le processus a été long et



PH: DR

compliqué. En tout, les Nations unies ont envoyé trois envoyés spéciaux en Libye dont le dernier en date Martin Kobler a pressé le Parlement de Tobrouk d'approuver la composition du nouveau gouvernement. Le plan d'accord des Nations unies a été arraché aux différentes parties sans consensus au préalable de toutes les parties et notamment des chefs de tribus qui sont de grands notables incontournables dans la construction de la paix en Libye. En décembre, des membres du Parlement de Tobrouk et du Congrès général national (CGN, ex-Parlement) basé à Tripoli, et de la société civile avaient signé l'accord politique qui a confié au conseil présidentiel, de neuf membres, la mission de désigner dans un délai d'un mois un gouvernement d'union que le Conseil de sécurité de l'ONU devra appuyer par l'adoption d'une résolution. Par la suite, le gouvernement désigné a entamé ses fonctions de façon provisoire depuis la capitale tunisienne, en attendant de régler les questions sécuritaires pour s'installer ensuite à Tripoli. L'accord politique, qui n'a pas été ratifié par les deux chambres libyennes, prévoit notamment la formation d'un gouvernement d'union basé à Tripoli et d'un conseil présidentiel d'une transition de deux ans qui devrait s'achever par la tenue des élections.

## Composante du gouvernement

D'après la composante du gouvernement d'unité nationale, le porte-feuille de la Défense est revenu à al Mehdi Ibrahim al Bourghouthi, celui de la Justice à Abdesselam al Djenidi et l'Intérieur à al Aaref al Khodja. Celui des Affaires étrangères a

été confié à Marwan Ousrioui, le ministère de la Coopération internationale à Mahmoud Faraj, et le ministère des Finances à Taha Mohamed Sarkaz. Seuls sept des neuf membres du Conseil présidentiel ont signé le document qui porte nomination de 32 ministres, en raison de dissensions sur l'attribution des portefeuilles. On ignore encore comment et quand le nouveau gouvernement sera à même d'installer ses quartiers en Libye. Tripoli est contrôlée par une faction dite «Aube de la Libye», proche des islamistes, et le chef du gouvernement autoproclamé et soutenu par cette faction a jugé que les préparatifs entrepris par le Conseil présidentiel pour sécuriser la capitale «*violentaient les lois militaires*».

## La question de la représentativité délicate

La question de la représentativité du gouvernement est délicate: aucun des deux Parlements, des deux gouvernements, n'était prêt à faire de grandes concessions. L'accord actuel est le plus abouti même s'il reste évolutif. Trente-deux noms pour contenir trois groupes ethniques, quelque 20 tribus principales, trois provinces et deux entités politiques rivales. Alors que la liste n'avait pas encore été révélée, deux membres du Conseil présidentiel en charge des nominations démissionnaient. L'un parce que les régions de l'ouest n'étaient pas assez représentées, l'autre parce que le général Khalifa Haftar, qui soutient le Parlement de Tobrouk dans la lutte contre Daech dans l'est libyen, était écarté. Haftar, issu de l'ancien régime et dont un de ses proches vient d'être nommé ministre de la Défense, est perçu comme un

potentiel allié de poids pour lutter contre l'organisation Etat islamique, une urgence absolue, autant pour le nouveau gouvernement que pour la communauté internationale. Dans le nouveau gouvernement, des pro-fédéralistes de la Cyrénaïque côtoient des ministres proches des Frères musulmans. Mais l'amalgame laisse dubitatif, surtout que la majorité des ministres sont des inconnus.

## Les grandes tribus se considèrent marginalisées

Les grandes tribus se considèrent marginalisées, à commencer par les Warfalla qui se disent discriminés car la tribu s'est rangée au côté de l'ancien régime pendant la révolution. Les ethnies touboue et touarègue sont présentes mais estiment que leur cause ne serait «*pas entendue par un gouvernement à dominante arabe*», tandis que les «*modérés*» de la ville de Misrata et la communauté internationale se sont réjouis de l'annonce du gouvernement d'union. La coalition Aube de Libye, dominée par des hommes de la ville de Misrata, a vu un homme «*acquis à sa cause*» nommé au poste de ministre de l'Intérieur. Mais les milices de Zinten à l'ouest de la capitale n'ont eu aucune représentation. Ces milices régnaient sur l'aéroport international avant d'en être chassées en 2014. En revanche, 260 personnalités du «*grand Tripoli*» ont affirmé jeudi, dans un communiqué signé par ses forces nationales libyennes, leur soutien au gouvernement d'union nationale «*comme le seul moyen de sortir la Libye de sa crise actuelle*». K. D./ APS

## Sahara occidental occupé Manœuvres avortées au Parlement européen

LA HAUTE

Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la politique de sécurité, Federica Mogherini, a refusé au Parlement européen à Strasbourg que la question du Sahara occidental occupé, une question «*politique*», soit discutée en dehors de la séance plénière, faisant ainsi avorter une tentative de la faire sortir de son cadre légal. Lors d'un échange de vues avec les membres de la Commission du contrôle budgétaire du Parlement européen sur la décharge 2014 du budget du Service européen d'action extérieure, elle a souligné, en réponse à une question de l'eurodéputé socialiste français, Gilles Pargneaux, que la question du Sahara occidental est «*une question à caractère politique*», qui devrait être discutée en séance plénière ou au niveau de la Commission des Affaires étrangères du Parlement européen. Federica Mogherini a signifié, dans sa réponse à l'eurodéputé français, qu'il ne s'agit pas de focaliser seulement sur les aspects humanitaires ou budgétaires de cette question, mais qu'il convient d'appréhender la question du Sahara occidental dans sa globalité. Cette question, a-t-elle insisté, doit être prise en compte à travers sa dimension «*essentiellement politique*», puisqu'il s'agit, en définitive, de régler le statut final des territoires occupés du Sahara occidental, qui fait l'objet d'un processus de négociations, sous l'égide du Secrétaire général des Nations unies, et conformément aux résolutions du Conseil de sécurité. La plus ancienne colonie en Afrique, le Sahara occidental a été déclaré en 1964 par l'ONU territoire non-autonome. Il a été occupé de force par le Maroc en 1975, rappelle-t-on. Plusieurs rounds de négociations entre les parties en conflit, le Maroc et le Front Polisario, ont été organisés sous l'égide de l'ONU, mais les pourparlers butent sur la position de blocage de la partie marocaine en ce qui concerne l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui.

Hatem B./Agences



Turquie

# Biden rencontre Erdogan après sa charge contre la dérive autoritaire du pays

■ Joe Biden a rencontré hier le président Recep Tayyip Erdogan et son Premier ministre Ahmet Davutoglu pour des entretiens sur la lutte contre le groupe État islamique et le conflit syrien, au lendemain d'une charge sévère lancée par le vice-président américain contre les atteintes à la liberté d'expression en Turquie.

Par Ali O.

**A**u premier jour de sa visite à Istanbul vendredi, M. Biden a reproché sèchement au régime islamiste-conservateur de M. Erdogan de ne pas montrer «l'exemple» sur ce front.

Il a profité d'une rencontre avec un groupe d'intellectuels et de journalistes proches de l'opposition pour ajouter sa voix à ceux qui, en Turquie comme dans les capitales étrangères, s'inquiètent d'une dérive autoritaire de l'homme fort du pays.

«Quand les médias sont intimidés ou les journalistes emprisonnés pour des publications critiques (...) et que plus de 1.000 universitaires sont accusés de trahison simplement pour signer une pétition, ce n'est pas un bon exemple à donner», a-t-il lancé.

«Nous voulons que la Turquie montre un exemple fort, pour toute la région, de ce que signifie une démocratie active», a-t-il insisté.

Entre autres reproches, M. Biden a critiqué les poursuites engagées contre un gros millier d'intellectuels turcs qui ont signé la semaine dernière une pétition dénonçant des «massacres» commis par l'armée contre les civils pendant ses opérations contre le Parti des travailleurs du Kurdistan



PH. D. R.

(PKK) dans le sud-est du pays.

Ce texte a rendu furieux M. Erdogan, qui ne rate plus une occasion de menacer les pétitionnaires, à qui il a promis de «payer le prix» de leur «trahison».

Vendredi encore, il a saisi le prétexte de l'explosion, attribuée au PKK, d'un engin dans une cour d'école de Diyarbakir, la grande ville à majorité kurde de Turquie, pour ériger ces «sol-disant universitaires».

«Ils se sont rangés du côté de ceux qui ont lancé cette attaque odieuse contre des écoliers», a lancé M. Erdogan devant la presse.

Des poursuites judiciaires ont été lancées contre ces intellectuels, notamment pour «propagande terroriste», «insulte aux institutions et à la République turque».

Une vingtaine d'entre eux ont été brièvement placés en garde à vue, suscitant un vif émoi en Turquie comme à l'étranger. Bruxelles, qui essaie d'obtenir d'Ankara sa coopération dans la crise des migrants, a notamment dénoncé un «climat d'intimidation» jugé «extrêmement préoccupant».

«Si vous n'avez pas la possibilité d'exprimer votre opinion et de critiquer une politique, d'offrir une alternative sans craindre l'intimidation et la punition, alors votre pays est privé d'opportunités», a renchérit le vice-président américain vendredi. M. Biden s'est aussi ému de

la détention de deux journalistes du quotidien Cumhuriyet, bête noire du régime turc, écroués depuis près de deux mois pour «espionnage».

La justice turque reproche à Can Dündar et Erdem Gül d'avoir diffusé une vidéo de l'interception, en janvier 2014 à la frontière syrienne, de camions appartenant aux services secrets turcs (MIT) et transportant des armes destinées à des rebelles islamistes syriens. M. Erdogan avait lui aussi dénoncé une «trahison».

M. Biden s'est entretenu avec l'épouse et le fils de M. Dündar. «Il m'a dit que j'avais un père très courageux et que je devais en être fier», a déclaré le fils, Ege Dündar, à l'issue de la rencontre, cité par l'agence de presse Cihan. La Turquie pointe à la 149<sup>e</sup> place, sur 180, au classement mondial de la liberté de la presse publié par RSF, juste devant la Russie (152<sup>e</sup>).

Les accusations occidentales visant la Turquie de complaisance pour les rebelles radicaux en guerre contre le régime de Damas devaient être rappelées lors des entretiens de hier. En 2014, M. Biden, déjà, avait publiquement suggéré qu'Ankara arrait ces groupes. M. Erdogan avait vivement réagi et obtenu ses excuses.

Le gouvernement turc a rejoint l'été dernier la coalition antijihadiste. Mais le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter a estimé jeudi qu'elle pouvait «faire davantage» pour lutter contre les combattants de l'EI. Vendredi, M. Biden s'est recueilli sur le site de l'attentat suicide, attribué par Ankara aux jihadistes, qui a tué 10 touristes allemands à Istanbul.

A. O.



## Points chauds

### Récriminations

Par Fouzia Mahmoudi

**C**es derniers mois de nombreuses personnalités officielles israéliennes ont fait des déclarations totalement hasardeuses et parfois complètement inappropriées, notamment envers leur allié américain après la signature de l'accord avec l'Iran. Tant et si bien que certaines d'entre elles avaient même dû être remerciées tant leur dérapage nuisait à la relation entre Tel-Aviv et Washington. Le ministre israélien de la Défense, Moshe Yaalon, a présenté cette semaine, à son tour, une vision catastrophiste des conséquences que l'accord sur le nucléaire iranien pourraient avoir sur l'État hébreu, n'hésitant pas à affirmer «préférer Daech» à l'Iran. «Concernant la Syrie, a affirmé le ministre lors de la conférence annuelle de l'Institut pour les études sur la sécurité nationale (INSS), on voit que la Russie et les États-Unis traitent tous deux l'Iran comme une partie de la solution, un acteur-clé. Nous avons là un problème. Quel choix nous reste-t-il ? L'État islamique ou l'Iran ? Si c'est le choix qui nous reste, je préfère encore Daech, car il n'a pas les mêmes capacités. L'Iran a une frontière avec nous, sur le plateau du Golan (...) nous n'avons pas de frontière avec Daech.» Préférer l'EI à l'Iran : tout autant que le sens de cette remarque, il est intéressant de noter l'absence de polémique à son sujet, en Israël, comme si elle énonçait une évidence. Le ministre a expliqué que les «infrastructures terroristes iraniennes se trouvent actuellement sur cinq continents.» Pour Téhéran, Israël est «le petit Satan». Les «centaines de milliards de dollars» dont va bénéficier le pays grâce à sa réhabilitation internationale risquent de servir ses volontés hégémoniques régionales, estime-t-il. Lors de cette même conférence, événement prisé des experts et dirigeants politiques de tous bords, le lieutenant général Gad Eizenkot, chef d'état-major général de l'armée israélienne, avait développé une vision bien plus mesurée. Pourtant peu habitué de la scène médiatique, le haut gradé a brisé avec flegme le consensus israélien en matière de politique étrangère, selon lequel l'accord sur le nucléaire iranien serait fondamentalement une catastrophe pour l'État hébreu. D'une simple phrase, le lieutenant général Eizenkot a expliqué que ce texte, véritable « tournant stratégique », présentait «des risques et des opportunités». «Un report d'une décennie de la menace nucléaire va permettre à Israël de réduire l'énorme investissement fait ces dernières années dans l'édification de l'option militaire vis-à-vis de l'Iran, d'améliorer et d'aiguiser ses options pour le jour où il en aura besoin.» Pourtant, lors de cette même conférence de l'INSS, le ministre de la Défense a présenté une vision très différente, presque catastrophiste. Reste à savoir laquelle de ses deux visions se verra réaliser dans les années à venir et si du moins durant les prochains mois, Israël consentait à cesser ses récriminations, inutiles pour le moment et de tenter d'apaiser une situation à laquelle il ne peut, aujourd'hui du moins, rien faire contre.

F. M.

Arabie saoudite

## A Ryad, John Kerry tente de rassurer ses partenaires du Golfe sur l'Iran

**L**e secrétaire d'État américain John Kerry tentait hier à Ryad de rassurer ses partenaires du Golfe inquiets d'un hypothétique rapprochement entre Washington et Téhéran à la faveur de l'accord international sur le nucléaire iranien.

Je ne vois pas les États-Unis et l'Iran aller ensemble. L'Iran demeure le chef mondial du soutien au terrorisme, a d'emblée affirmé le ministre saoudien des Affaires étrangères Adel al-Jubeir lors d'un bref point de presse avec John Kerry.

Ce dernier a répété que les États-Unis restaient préoccupés par certaines activités de l'Iran dans la région, notamment son soutien à des groupes terroristes comme le Hezbollah libanais, ainsi que par le programme de missiles balistiques de Téhéran contre lequel Washington a pris de nouvelles sanctions.

M. Kerry, arrivé hier à l'aube à Ryad après deux jours au Forum économique de Davos en Suisse, a assisté à une réunion des ministres des Affaires étrangères des six pays membres du Conseil de coopération du Golfe (CCG), puis devait s'entretenir avec le roi

saoudien Salmane, le futur prince héritier Mohamed ben Salmane et M. Jubeir.

Les monarchies arabes sunnites, Arabie saoudite en tête, et les États-Unis sont des alliés historiques, mais ils sont en profond désaccord à propos du retour sur la scène internationale de la puissance chiite iranienne grâce à l'accord nucléaire qu'elle a scellé en juillet 2015 et mis en œuvre il y a une semaine avec les grandes puissances. Ryad redoute qu'un éventuel dégel entre Washington et Téhéran se fasse à son détriment, même si les Américains se défendent officiellement de tout projet de réconciliation avec un Iran déstabilisateur au Moyen-Orient. En outre la rivalité entre Ryad et Téhéran, qui s'affrontent par conflits interposés en Syrie, au Yémen ou au Liban, a dégénéré début janvier en crise directe avec la rupture de leurs relations diplomatiques après la mise à sac de l'ambassade saoudienne à Téhéran.

Cette nouvelle crise a été déclenchée par l'exécution en Arabie saoudite d'un dignitaire chiite saoudien et critique du pouvoir des Saoud.

Nous sommes complètement avec eux (les Saoudiens) sur ces sujets, mais nous estimons aussi que réduire les tensions est un objectif important, non seulement pour les États-Unis, mais aussi pour la région, a expliqué un responsable du département d'État.

Ce diplomate américain a dit espérer que Ryad puisse envisager une éventuelle réouverture de son ambassade à Téhéran. Il est important que les Saoudiens et les Iraniens parviennent à une sorte de modus vivendi.

M. Kerry a également discuté des négociations de paix intersyriennes qui doivent débuter dans les prochains jours à Genève, sous l'égide de l'envoyé spécial de l'ONU Staffan de Mistura, et il devait rencontrer le coordinateur de la coalition de l'opposition syrienne Riyad Hijab à Ryad.

Le secrétaire d'État n'a pas donné de date, mais il a annoncé que le groupe international de soutien à la Syrie composé de 17 pays (processus dit de Vienne) se réunirait immédiatement après la conclusion du premier cycle de discussions intersyriennes.





## Littérature

# Lancement du concours de la nouvelle fantastique

■ En plus du Prix du jeune écrivain, un autre concours littéraire est proposé aux auteurs algériens ; le concours de la nouvelle fantastique, lancé par l'Institut français d'Algérie pour la troisième fois. Souvent délaissé, le genre fantastique est au cœur de ce concours, qui a la particularité d'aborder un nouveau thème à chaque édition.

Par Adéla S.

Cette année, le thème abordé par les participants sera «Les fous du stade» et ce, à l'orée des Jeux Olympiques et de l'Euro 2016. L'Institut français donne pour piste (sic) la compétitivité et le dépassement de soi que l'on retrouve dans les activités sportives. Tant d'émotions se voient liées à ce thème et la victoire comme la défaite feront tout le dénouement du récit. Selon le site de l'Institut français, le prix de la nouvelle fantastique vise à récompenser les auteurs fantastiques les plus audacieux et à faire émerger de nouvelles plumes algériennes d'expression française. Cette troisième édition du prix de la nouvelle fantastique en Algérie a la vocation d'encourager la créativité littérai-

re vers un genre fictionnel souvent délaissé dans la littérature algérienne et qui pourtant comporte un héritage patrimonial important, laissé notamment par la présence de créatures fantastiques dans les récits de tradition orale. Un récit fantastique est passionnant à inventer mais demande de la rigueur dans l'écriture, le fantastique invite le surnaturel à bouleverser une situation courante et naturelle. Le plaisir d'écrire un texte fantastique c'est le plaisir de se faire peur. L'auteur présentera des événements sans parfois y croire lui-même, «je ne crois pas aux fantômes, mais j'en ai très peur !» c'est de cette complexité que naîtra la rédaction d'une nouvelle fantastique. Les participants doivent répondre à quelques conditions avant de



Ph. DR

pouvoir envoyer leurs œuvres. Leur âge doit être compris entre 18 et 35 ans et ils doivent impérativement être de nationalité algérienne et résider sur le sol algérien. Les nouvelles ne peuvent contenir que dix pages au maximum et être rédigées en langue française en Times New

Roman de taille 12. Un jury composé d'écrivains, d'éditeurs, de spécialistes de la littérature et de représentants de l'Institut sera chargé de sélectionner les dix meilleurs textes qui seront rendus publics le 31 juillet 2016 et feront l'objet d'une parution aux éditions Médiaplus, tandis que la

meilleure de ces dix nouvelles sera primée. A l'issue du concours, les 10 auteurs sélectionnés seront amenés à participer à des ateliers d'écritures afin de perfectionner leurs plumes et de rencontrer des professionnels de l'édition. Pour participer, il suffit d'envoyer les nouvelles avant le 31 mai 2016 à l'adresse suivante : concoursnouvellesfantastiques@if-algerie.com A. S.

## Plusieurs acteurs ont décidé de boycotter la cérémonie

### Les Oscars au cœur de la polémique

Plusieurs acteurs ont décidé de boycotter la cérémonie pour souligner l'absence totale d'Afro-Américain dans la liste finale des nominés. Pas un seul acteur afro-américain nommé aux prochains Oscars, un scandale pour grand nombre de stars américaines qui appellent au boycott de la cérémonie. «Comment est-il possible que pour la deuxième année consécutive, la totalité des acteurs soient blancs ?» s'interroge le réalisateur Spike Lee. Même indignation pour Will Smith qui ne se rendra pas à la cérémonie. Sa femme s'est exprimée sur les réseaux sociaux. «Il est peut-être temps de retirer toutes nos ressources et de les réinvestir dans notre communauté, dans nos programmes, et de créer nos productions par nous-mêmes, qui reconnaissent nos propres mérites», a déclaré Jada Pinkett Smith.

#### Le cœur du problème

Preuve que la question raciale reste encore très sensible aux États-Unis. Pour François Durpaire, historien, le problème des Oscars ne se limite pas aux acteurs, il est bien plus profond. «C'est l'Académie qui

sélectionne les acteurs et les actrices, et sur les plus de 5 000 membres, 4% seulement sont noirs. Alors que les noirs, c'est 12% de la population américaine», explique-t-il. Pour contrer la polémique, l'Académie vient justement d'annoncer ce soir des mesures d'urgence. Elle souhaite doubler d'ici à 2020 le nombre de femmes parmi ses membres, mais aussi les personnes issues des minorités.

#### L'Académie prend des mesures «historiques» pour augmenter sa diversité

La puissante Académie des Oscars va prendre une série de mesures «historiques» pour s'ouvrir plus aux femmes et minorités ethniques, afin de calmer la polémique autour du manque de diversité de ses membres comme de ses choix cinématographiques. Après un «vote unanime», «l'Académie prend des mesures historiques pour augmenter la diversité», notamment en «visant un doublement d'ici à 2020 de ses membres féminins ou provenant de minorités

ethniques», d'après un communiqué. «Avec ce doublement, nous espérons que les femmes vont représenter 48% du total de nos membres (votants), et les minorités ethniques plus de 14%», a précisé une porte-parole à l'AFP. Des chiffres qui indiquent que les membres de l'organisation phare d'Hollywood est pour l'instant à 76% masculine et 93% blanche. C'est l'une des premières fois que l'Académie lève le voile sur la composition ethnique et démographique de ses membres, qu'elle tenait jusqu'alors jalousement secrète. «L'Académie va mener le mouvement et ne pas attendre que le secteur rattrape le retard» en termes de diversité, a déclaré sa présidente Cheryl Boone Isaacs. Elle-même noire, elle avait déclaré il y a quelques jours avoir «le cœur brisé et se sentir frustrée» par la lenteur des changements dans l'institution. L'Académie s'est trouvée au cœur d'une ardente controverse et pressée d'agir depuis qu'elle a dévoilé pour la deuxième année de suite une sélection de 20 acteurs exclusivement blancs comme finalistes des Oscars. **Salah N./agences**

## Musique

### Renaud fait son retour à la chanson

Le chanteur français Renaud, qui fait son retour après de nombreuses années d'absence, publiera mardi une nouvelle chanson, premier extrait de son album attendu au «printemps», a annoncé l'artiste. «Salut les amis, voici la photo de mon nouveau single qui sortira mardi prochain 26 janvier. L'album paraîtra au printemps», écrit le chanteur sur son site internet à côté d'une photo montrant le bas de son visage barbu et les tatouages de ses épaules et de son torse. Renaud, retourné en studio l'an dernier pour la première fois depuis des années, a confirmé début janvier sur les réseaux sociaux son retour avec un nouvel album et des concerts. «Je ne bois

plus une goutte d'alcool depuis 108 jours, je ne fume plus que maximum 15 cigarettes par jour au lieu de deux paquets et demi. Je pète la forme, j'ai fini mon disque», avait annoncé le chanteur de 63 ans, qui s'affuble désormais du surnom «le Phoenix». L'auteur de «Laisse béton» avait aussi annoncé qu'il allait «refaire de la scène» en 2016. Renaud, dont le dernier album studio inédit remonte à 2006 (*Rouge sang*), n'est pas resté insensible à la «Renaudmania» née l'an dernier après la publication d'albums de reprises. Un sondage réalisé en France en 2015 avait désigné «Mistral gagnant», sa ballade sortie en 1985, comme la «chanson française préférée de

tous les temps», devant «Ne me quitte pas» de Jacques Brel et «L'aigle noir» de Barbara. Ce nouvel album de Renaud devrait notamment contenir des chansons inspirées par les attentats ayant frappé la France en 2015, baptisées «J'ai embrassé un flic» et «Hyper cacher», a-t-il révélé dans plusieurs médias. Le chanteur, ex-collaborateur du journal satirique «Charlie Hebdo», est d'ailleurs apparu le 7 janvier place de la République à Paris lors d'un rassemblement spontané en hommage aux victimes des attentats parisiens de janvier 2015. Ni le titre de l'album ni celui de la nouvelle chanson de Renaud n'ont pour le moment été communiqués. **R.C.**

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

- Centre culturel Mustapha Kateb
- Jusqu'au 30 janvier : Exposition d'arts plastiques «La note bleue» de l'artiste Samia Boumerdassi
- Ezzouart Galerie du Centre commercial et de loisirs de Bab-Ezzouar
- Jusqu'au 28 janvier : Exposition de l'artiste Jaoudet Gassouma
- Galerie d'arts Sirius
- Jusqu'au 31 janvier : Exposition de peinture «Sirocco» de l'artiste Valentina Ghanem Pavlovskaya.
- Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger
- Jusqu'au 11 février : Septième Festival international de l'art contemporain (Fiac). Avec la participation de Clémentine Carsberg (France), Patrick Altes (France), Patrick Maissa (France), Francisco Javier Ruiz Carrasco (Espagne), Yannis Stefanakis (Grèce), Paul Alden Mvoutoukoulou (Congo), Gastineau Massamba Mbongo (Congo), les artistes algériens Fatima Bouziane, Slimane Ould Mohand, Mohamed Skander
- Palais de la culture Mohamed Laïd-Al-Khalifa de Constantine

# Coup-franc direct

Seul contre tous !

Par Mahfoud M.

La sélection nationale de handball a débuté sa campagne par la défense de son titre avec une défaite face à l'Egypte avant de se rattraper et l'emporter face au Congo. Les Verts sont dans une poule quelque peu difficile mais ils gardent quand même espoir d'arriver au dernier carré et pourquoi pas animer la finale même si rien n'est gagné d'avance et tout reste possible. Toutefois, et ce qui fait mal pour la sélection nationale, c'est de se retrouver pratiquement sans sponsors pour cette CAN qui se déroule en Egypte (hormis Ooredoo), alors qu'il s'agit d'une compétition majeure en Afrique et une discipline porteuse où l'Algérie figure toujours parmi les favoris. Qu'est-ce qui a pris nos entreprises nationales et privées, qui pourtant ne ratent pas une telle occasion, pour figurer parmi les sponsors ? Qu'on ne nous chante pas l'histoire de l'austérité et de crise économique puisqu'au contraire cette compétition aurait permis à certaines entreprises de toucher de nouveaux marchés dans le continent noir. En tout état de cause, ces entreprises ne connaissent rien au sponsoring, eux qui devraient être toujours associés aux grands rendez-vous sportifs pour espérer figurer parmi ces entreprises qui soutiennent le sport et qui pourrait leur rendre la pareille. **M. M.**

USM El Harrach

## La direction veut désamorcer la crise

LA DIRECTION de l'USM El Harrach s'est engagée vendredi à payer deux mois de salaires à ses joueurs et au staff technique la semaine prochaine pour «désamorcer la crise» qui secoue le club de Ligue 1 algérienne de football en raison du grand retard accusé dans la régularisation de la situation financière de son effectif. «Nous nous sommes entendus, nous les membres du Conseil d'administration, pour verser deux mois de salaires aux joueurs et aux entraîneurs dès la semaine prochaine pour faire revenir la sérénité au sein de l'équipe», a déclaré Djaafar Bouslimani, membre du Conseil d'administration de l'USMH, à la Radio nationale. Les joueurs harrachis avaient enclenché un mouvement de grève d'une journée, mercredi passé, en signe de protestation contre le retard accusé dans le paiement de leurs salaires. Quelques joueurs de l'équipe, dont le capitaine Hamza Ait Ouameur, ont animé un point de presse durant lequel ils ont déploré la «situation grave» que traverse le club, révélant que certains d'entre eux n'ont pas été payés «depuis 7 mois». Les animateurs de ce point de presse ont également reproché à leurs dirigeants, notamment le président Abdelkader Mana, leur «manque de considération» envers leur formation, estimant qu'il était impossible de postuler aux titres dans de pareilles circonstances. L'USMH partage la 5<sup>e</sup> place en compagnie du MC Alger avec 24 points chacun avant la 17<sup>e</sup> journée du championnat qui devait voir les protégés de l'entraîneur Boualem Charef rendre visite à l'USM Blida hier.

Volley-ball/JO-2016 (qualification/dames)

## Le staff technique de la sélection nationale dames connu

L'ENTRAÎNEUR de la sélection algérienne dames de volley-ball, Mohamed Amine Belacel, a complété son staff technique qui l'accompagnera dans sa mission qui débutera par le tournoi africain qualificatif aux Jeux Olympiques de Rio-2016, prévu en février prochain à Yaoundé (Cameroun), a-t-on appris auprès de l'intéressé. Le staff est composé du préparateur physique, Mouzaïa Madjid et du statisticien Yazid Asséf, alors que Zaza sera la kinésithérapeute de l'équipe. «En principe, le staff sera au complet, dès notre prochain stage de quatre jours, prévu à partir du 30 janvier à Alger, avant de se déplacer en Tunisie le 3 février, en vue du stage précompétitif en commun programmé avec la sélection tunisienne», a indiqué à l'APS l'entraîneur Belacel, précisant que les membres choisis ont de l'expérience pour avoir déjà travaillé au sein des équipes nationales. Interrogé sur le premier stage effectué la semaine dernière à Alger et considéré comme une prise de contact avec les joueuses, l'entraîneur national, Mohamed Amine Belacel, a souligné que c'était pour lui l'occasion de connaître le groupe avec lequel il sera appelé à travailler. «Sur les 22 éléments convoqués, j'ai enregistré la blessure d'une joueuse et la défection de deux (malades). J'ai eu à expliquer le plan de travail de l'équipe, en vue des objectifs qui lui sont assignés

d'ici à 2017. Cette prise de contact m'a aussi permis d'évaluer le groupe sur le plan physique et technique. Le stage était bénéfique pour tous le monde», s'est réjoui le coach. En prévision du tournoi de Yaoundé, prévu du 12 au 19 février, une liste de 19 joueuses, sélectionnées par le staff technique, sera transmise à la Confédération africaine de volley-ball (CAVB). Le staff technique devra ensuite puiser dans cette liste afin de retenir les sélectionnées pour défendre les chances de l'Algérie au Cameroun. «Les prochains stages d'Alger et celui de Tunisie (3-8 février) seront décisifs pour désigner les 12 ou 14 éléments qui prendront part au tournoi de Yaoundé. On sera obligé de faire une sélection, et l'apport de l'expérience primera sur notre choix car l'échéance est très courte», a fait remarquer Belacel. Lors du stage de Tunis, les verts devront jouer 3 à 4 matchs amicaux contre leurs homologues de Tunisie, qui préparent elles aussi le tournoi de qualification. Selon le site de la Confédération africaine de volley-ball (CAVB), dix-sept pays sont annoncés au tournoi de Yaoundé : Algérie, Tunisie, Cameroun (pays hôte), Gambie, Cap-Vert, Burkina Faso, Nigeria, Ghana, RD Congo, Gabon, Kenya, Egypte, Ouganda, Mozambique, Zimbabwé, Botswana et Madagascar.

Matches avancés de la Ligue 1 (17<sup>e</sup> journée)

# Le DRBT et le MCO accrochés

Les deux matchs avancés comptant pour la 17<sup>e</sup> journée de la Ligue 1 Mobilis se sont terminés sur des scores de parité qui n'arrangent nullement les équipes locales. Ainsi, la surprise de la saison, le DRB Tadjenant a été tenu en échec at home par le représentant sudiste, la JS Saoura, sur un score vierge.



Les gars du DRBT stoppés net

Par Mahfoud M.

Les gars du DRBT ont raté une belle occasion de prendre seuls la troisième place au classement général, sachant que la victoire leur aurait permis d'arriver à un total de 28 points, soit à un point seulement du dauphin, le CR Belouizdad qui en compte 29. De son côté, la JSS remonte à la neuvième place avec 21 points dans son escarcelle. Les poulains de Bougherara regretteront beaucoup ce nul, eux qui avaient les moyens de prendre les trois points surtout avec le soutien de leur public qui avait donné de la

voix. Mais ils devraient pouvoir se rattraper lors des prochaines rencontres, à condition de bien se concentrer sur leur sujet et de se donner à fond lors des matchs qui les attendent. Dans l'autre match avancé, le MC Oran a été, lui aussi, tenu en échec à domicile par la formation du CS Constantine qui revient avec un point flatteur qui lui permet de respirer quelque peu après une mauvaise série. Berramla, le transfuge d'Oran et recrue du MCO lors de ce mercato hivernal, avait ouvert le score à la 10', ce qui a suscité un grand espoir chez les Hamraoua qui pensaient détenir les trois

points et qui restaient très importants pour la suite de la compétition, surtout avec la crise qui secoue le club. Toutefois, le CSC, qui était aussi dans une mauvaise passe, a réussi à égaliser à la 54' par le buteur maison, Boulemdaï, ce qui a compliqué un peu plus la situation du club local. Pour les Sanafirs, ce sera un sursis de plus pour le coach Gomez qui est toujours dans l'œil du cyclone, toujours menacé par le limogeage. A noter que le MCO est à la septième place avec 22 points dans son escarcelle, tandis que le CSC demeure à la 13<sup>e</sup> place avec 17 points. **M. M.**

Ligue 2 Mobilis (17<sup>e</sup> journée)

## L'Olympique de Médéa nouveau leader

L'Olympique de Médéa, victorieux (2-1) chez l'OM Arzew vendredi pour le compte de la 17<sup>e</sup> journée de la Ligue 2 Mobilis de football, a subtilisé la première place du classement à l'ex-leader l'USM Bel-Abbès, battue (1-0) par l'US Chaouia, au moment où le CA Batna a réussi le «hold-up» parfait chez la JSM Skikda, en s'imposant (1-0) à deux minutes de la fin. En perte de vitesse depuis quelques semaines, l'USMBA s'est inclinée (1-0) au stade Zerdani-Hassouna d'Oum El Bouaghi, dès la 21<sup>e</sup> minute, sur un but de Demane, cédant par la même occasion le leadership à l'O.Médéa, l'ayant emporté de son côté (2-1) à Arzew, grâce à un doublé de Hamia (17',60'), alors que Baouche avait réduit le score pour l'OMA, sur penalty à la 78'. Avec cette défaite, la seconde de la saison, l'USMB rétrograde à la troisième position à deux unités du nouveau leader. Dans le derby de l'Est entre la JSM Skikda et le CA Batna, les locaux soutenus par public nombreux ont raté un penalty par Boulaincer à la 69<sup>e</sup> minute, et cela a été le tournant de cette

chaude empoignade, puisque le CAB a repris confiance et a réussi à arracher une précieuse victoire (1-0) grâce à Boulekrouche (88'). Un succès des hommes de Rachid Bouarata qui leur permet de se hisser à la seconde place à une longueur du leader, tandis que la JSMS glisse à la huitième place. Le Paradou AC, qui restait sur un bon résultat nul (0-0) chez l'ancien leader, l'USMBA, a confirmé sa bonne santé en enchaînant par une victoire à domicile (1-0) contre l'ASO Chlef. Les Chéliens, anciens pensionnaires de la Ligue 1 et candidats au retour parmi l'élite, avaient résisté pendant plus d'une heure, avant de s'incliner sur un penalty de Chaoui à la 67<sup>e</sup> minute. Le PAC a raté auparavant un premier penalty par Benayad. Auteur d'un doublé pour le MC Saïda avec 64' et 81', minutes, Saïd a été le bourreau de la lanterne rouge, l'USMM Hadjout, qu'il a enfoncée un peu plus, avec désormais neuf points de retard sur le premier club non reléguable. L'AS Khroub est allé gagner (1-0) en déplacement chez l'Amel Boussaâda, tandis que le CRB Ain Fekroun et la

JSM Béjaïa se sont neutralisés (0-0). Le derby des Hauts-Plateaux, entre le MC El Eulma et le CA Bordj Bou-Arréridj, quant à lui, était prévu hier, à El Eulma.

### RÉSULTATS ET CLASSEMENT

OMA-OM	1-2
USC-USMBA	1-0
JSMS-CAB	0-1
CRBAF- JSMB	0-0
PAC-ASO	1-0
ABS-ASK	0-1
USMMH-MCS	0-2
	<b>Pts</b>
1). O. Médéa	31
2). CA Batna	30
3). USMBA	29
4). JSM Béjaïa	27
5). ASO Chlef	26
6). Paradou AC	25
7). CABB Arréridj	23
8). JSM Skikda	22
—). AS Khroub	22
10). US Chaouia	21
—). MC El Eulma	21
12). A Boussaâda	20
—). MC Saïda	20
14). OM Arzew	17
—). CRBAF	17
16). USMMH	11
	<b>J</b>
1). O. Médéa	17
2). CA Batna	17
3). USMBA	17
4). JSM Béjaïa	17
5). ASO Chlef	17
6). Paradou AC	17
7). CABB Arréridj	16
8). JSM Skikda	17
—). AS Khroub	22
10). US Chaouia	17
—). MC El Eulma	17
12). A Boussaâda	20
—). MC Saïda	20
14). OM Arzew	17
—). CRBAF	17
16). USMMH	11

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

**Un eurodéputé exige le remboursement de l'aide octroyée**

**Détournement de fonds européens par des responsables marocains**

UN EURODÉPUTÉ britannique a interpellé dernièrement la Commission européenne sur une affaire de détournement de fonds alloués au Maroc dans le cadre d'un programme d'appui à la lutte contre la pêche aux filets dérivants, pour exiger le remboursement de l'argent du contribuable européen.

Dans une question écrite adressée à la Commission européenne, l'eurodéputé Raymond Finch, du groupe Europe de la liberté et de la démocratie directe au Parlement européen (ELDD), a interpellé la commission sur les mesures qu'elle envisage de prendre, à l'effet de s'assurer du remboursement par le Maroc du montant détourné, ainsi que des dispositions prises pour combattre la corruption au sein du ministère marocain de l'Agriculture et de la Pêche.

L'eurodéputé s'est basé sur une affaire de fraude et de détournement, révélée par la presse marocaine, impliquant plusieurs personnes, dont un

responsable marocain au ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

L'affaire remonte à 2013 lorsque le secrétaire général de l'Union syndicale marocaine des pêcheurs traditionnels et côtiers a découvert que trois personnes constituées en bande organisée ont détourné, à coup d'usurpation d'identité et de fraude, la somme de 4 millions d'euros, allouée par la Commission européenne au Maroc dans le cadre d'un programme d'appui à la lutte contre la pêche aux filets dérivants.

Répondant à la question de l'eurodéputé, le Commissaire européen chargé de l'environnement, des affaires maritimes et de la pêche, Karmenu Vella, a confirmé que la Commission européenne suit cette affaire de fraude et qu'elle a exigé des autorités marocaines des explications sur le détournement par des officiels marocains de fonds destinés à soutenir le secteur de la pêche.

Rania G.

**Pour faciliter le retrait du certificat négatif**

**Les notaires seront reliés aux conservations foncières**

LE PRÉSIDENT de la Chambre nationale des notaires, Akal Mekhlouf, a déclaré, hier à Alger, que les notaires seront reliés aux conservations foncières à travers le territoire national pour faciliter la procédure de retrait du certificat négatif.

«Les notaires seront directement reliés, à partir du deuxième semestre de l'année en cours, aux conservations foncières à travers tout le territoire national, au terme de l'opération de numérisation qui prendra fin le 30 juin prochain», a indiqué M<sup>e</sup> Akal lors de la session ordinaire de l'assemblée générale de la chambre régionale des notaires.

Décidée par le ministre des Finances, cette opération facilitera la procédure de retrait du certificat négatif exigé dans le dossier des demandes de logement et réduira les délais de réception, a indiqué le même responsable.

Ce document est obligatoire pour les différentes formules de logement, particulièrement la formule location-vente (AADL) pour garantir la distribution équitable de ces logements et exclure les opportunistes, avait souligné le ministre de l'Habitat, Abdelmadjid Tebboune.

M. Tebboune avait rassuré les souscripteurs que le certificat

négatif sera envoyé directement à la Caisse nationale du logement (CNL). L'opération se fera entre les promoteurs immobiliers des différents programmes de logement et les conservations foncières, ce qui évitera la pression sur ces dernières. Les citoyens n'auront pas, également, à se déplacer pour le retrait du document.

Par ailleurs, M. Akal a salué «le rapprochement» récent entre les représentants des notaires et la tutelle, précisant que le ministre de la Justice a approuvé la tenue des travaux du Conseil supérieur des notaires prévue avant le 30 mars prochain.

M. Akal a souligné l'importance de la formation pour cette catégorie, déplorant l'absence d'une école supérieure du notariat, à l'instar des autres pays à travers le monde.

En marge de cette assemblée générale qui a regroupé 503 notaires, un accord de coopération a été conclu entre la Chambre régionale des notaires du centre et l'université de Blida 2 Lounisi-Ali portant sur les domaines de la recherche scientifique et de l'encadrement pédagogique et visant à «ouvrir l'université sur l'environnement socio-économique».

Ali O.

## Affaire Sonatrach 1

**L'ex PDG condamné, Chakib Khalil innocenté**



Lounis

Djalou@hotmail.com

Dans le sud du pays

## 12 contrebandiers subsahariens arrêtés

■ Douze contrebandiers africains ont été arrêtés vendredi dans le sud du pays par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6<sup>e</sup> Région militaire), a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Hafid C.

« Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6<sup>e</sup>

Région militaire) ont appréhendé, lors de différentes opérations, le 22 janvier 2016, douze contrebandiers de nationalités africaines et saisi trois véhicules tout-terrains, cinq détecteurs de métaux, trois téléphones portables, 1,2 tonne de denrées alimentaires, et une somme d'argent de l'ordre de 25 000 dinars algériens et 2 876 000 CFA», pré-

cise la même source.

D'autre part, et lors d'une opération de ratissage au niveau du secteur opérationnel de Tlemcen (2<sup>e</sup> Région militaire) des éléments des gardes-frontières en collaboration avec les éléments de la Gendarmerie nationale «ont saisi une quantité de 99,5 kilogrammes de kif traité», ajoute H. C./APS

Ouverture à Alger

## Premier salon sur les études supérieures au Royaume-Uni

LE PREMIER Salon dédié aux formations et aux études au Royaume-Uni s'est ouvert hier à la Bibliothèque nationale d'Algérie (BNA) à Alger, avec la participation de plusieurs établissements britanniques de l'enseignement supérieur. Organisé par British Council en Algérie, le salon vise à informer les étudiants algériens, intéressés de poursuivre leurs études au Royaume-Uni, sur les offres de formations et études disponibles dans ce pays, ainsi que les possibilités et procédures d'inscription, selon les organisateurs. Quatre stands ont été installés pour présenter les programmes de formations et d'études aux universités britanniques, notamment à Northumbria university, à l'University Foundation Programme (UFP) et Manchester College. Des représentants de ces universités, présents au salon, ont fourni au public, composé en grande partie d'universitaires, des explications sur les différentes possibilités d'accès à ces institutions pour bénéficier des programmes d'enseignement dispensés en langue anglaise. Des dépliants, des

affiches et des supports indicatifs ont été également distribués aux visiteurs afin de prendre connaissance des différentes formations offertes par ces établissements. British Council reçoit ces établissements de l'enseignement supérieur en Algérie pour répondre à la demande des jeunes Algériens désireux de poursuivre leurs études au Royaume-Uni, avait indiqué jeudi l'établissement d'enseignement

et d'apprentissage de la langue anglaise dans un communiqué. «Nous sommes ravis d'organiser notre premier Salon de l'enseignement supérieur à Alger et nous sommes impatients d'accueillir de nombreux étudiants et parents intéressés d'apprendre davantage», a déclaré le directeur de l'établissement, Martin Daltry, se félicitant du «nombre croissant» d'étudiants algériens inscrits au Royaume-Uni. Hani Y.

Cross des Ruines romaines

## Nadir Gouasmia et Hadda Souadia s'imposent à Batna

LES ATHLÈTES Nadir Gouasmia (Souk Ahras) chez les hommes et Hadda Souadia (NC Bordj Bou-Arréridj) chez les dames ont remporté le Cross des «Ruines romaines» disputé hier à Batna. Cette joute constituant la 9<sup>e</sup> étape du challenge national 2015-2016 de cross-country de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), s'est déroulée sur un parcours aménagé à Hamla, à la sortie sud de la ville de Batna. La course des seniors hommes qui a regroupé l'élite nationale était passionnante de bout en bout, la victoire de Gouasmia ne s'étant dessinée que dans la dernière ligne droite, tandis que chez les dames la Bordjienne Souadia est parvenue à détrôner sa coéquipière Hadjer Soukhal donnée archi favorite de la course. Dans les autres catégories, les courses ont été marquées par beaucoup d'intensité, aussi bien chez les filles que chez les garçons, et les résultats ont été conformes à la logique, les meilleurs «crossmen» et «crosswomen» de la saison 2015-2016 s'étant distingués. R. S.